

**Sujet :** [INTERNET] Projet méthaniseur Naturalgie - Grandvelle et le Perrenot

**Date :** 27/03/2022 11:50

**Pour :** "pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr" <pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Suite à l'enquête publique que vous avez initiée, et nous vous en remercions, nous souhaitons vous exprimer notre plus forte opposition au projet porté par la société Naturalgie visant à l'installation d'un méthaniseur sur la commune de Grandvelle-et-le-Perrenot.

Habitant la commune de Grandvelle-et-le-Perrenot depuis 2015, nous sommes venus nous y installer au regard de sa situation géographique idéale entre Vesoul et Besançon et pour la présence d'équipements tels que l'école primaire et de la ligne de bus Vesoul-Gray. Nous avons également choisi cette commune pour le charme de son bâti ancien, certaines habitations datant d'avant 1800 !

Nous sommes opposés à ce projet car il entraînera de nombreuses nuisances et des risques non négligeables pour l'environnement, alors que ce projet est présenté comme étant vertueux. Vertueux seulement pour le porte-feuille des porteurs du projet, ce qui leur assurera une rente régulière pour la fourniture de céréales à méthaniser et pour la revente du méthane ainsi obtenu.

Les champs mis en culture ne devraient pas fournir des céréales dans le seul but de produire un gaz « vert ». L'agriculture devrait avant tout servir à nourrir l'être humain. Dans ces temps de grande tension, ne devrions-nous pas nous concentrer sur la sécurisation de la filière céréale à but alimentaire ? Nos voisins allemands ont sauté le pas de la méthanisation il y a de nombreuses années mais sont en train de faire machine arrière. Aujourd'hui, la production de méthane est intéressante car subventionnée. Cependant le tarif de revente du MWh de gaz est en baisse. Alors, que ferons-nous de cette verrue sur notre territoire qui sera laissée à l'abandon quand dans 10-15 ans son utilisation ne sera plus si rentable ?

En termes de circulation routière, la phase de construction nécessitera le va-et-vient d'un certain nombre de camions et autres engins de chantiers. La phase d'exploitation générera également une très forte augmentation du trafic routier. Pour cette unité, il est prévu 99 tonnes d'apports par an - ce qui est la limite pour qu'un dossier passe via une procédure simplifiée auprès de vos services ! 99 tonnes de céréales qui transiteront pour 1/3, au minimum, via notre commune, et devant notre domicile ! Ces camions repartiront sans doute à vide en période d'ensilage. On nous annonce une durée de 2 mois, pour cette circulation, entre mai et juin, période pendant laquelle certaines classes sont en sorties scolaires : en 2021, au moins 2 sorties à vélo du côté de Trésille, village également impacté par ce projet. Et qu'en sera-t-il de ces camions ou tracteurs qui viendront récupérer le digestat pour les déverser dans les lagunes ou pour les épandre sur les parcelles prévues ? Sans parler des trajets pour les éventuels apports en glycérine, tel que prévu dans cette affaire. Aucune mention n'en est faite. La qualité de ce digestat obtenu pose question, concernant notamment la pollution des sols et des nappes phréatiques. L'année dernière une unité de méthanisation a causé une pollution des eaux souterraines privant ainsi des habitants d'un accès à l'eau potable. Notre commune compte plusieurs cours d'eau à proximité du site retenu. Notre maire défend ce projet, argumentant qu'il n'y aura plus d'odeurs car les boues issues des stations d'épuration du Grand Besançon ne seront plus utilisées. Mais elles seront remplacées par l'épandage du digestat, qui lui aussi entraînera des mauvaises odeurs.

Le trafic engendré par l'exploitation de cette unité portera un coup à la sécurité des villages traversés. A Grandvelle, la cour de l'école primaire donne sur la rue Nicolas Perrenot, rue principale du village. Le risque d'accidents sera en très forte augmentation, l'air pollué par les gaz d'échappements que respireront nos enfants pendant leurs récréations, etc. Notre commune, via son conseil municipal, sera contrainte d'effectuer des travaux réguliers de remise en état des routes empruntées. De l'argent public va être utilisé, non pour la construction de l'unité en elle-même, mais pour permettre son exploitation en entretenant régulièrement les infrastructures

routières nécessaires. De l'argent public va être dépensé pour enterrer des conduites de gaz dans nos campagnes (la commune de Rioz s'est déjà opposée à la traversée de son territoire, d'autres viendront probablement) entre le site retenu et Voray-sur-l'Ognon : plus de 30 km ! Tout cela pour alimenter le Grand Besançon, et non les principaux intéressés : les Hauts-Saônois. Le Grand Besançon récupérera un gaz bien « vert » et nous, des boues marrons et néfastes en plusieurs points, des gaz d'échappements toxiques et des risques de pollutions pour nos nappes phréatiques et pour notre atmosphère.

Certaines communes se sont prononcées contre ce projet, suivant ainsi l'avis de la CDPENAF. Monsieur le Préfet, je vous demande de suivre également cet avis. Ne laissez pas ce type de projet gâcher notre commune au seul profit financier des porteurs de ce projet. Si ce projet devait voir le jour, il est très probable que dès la première année d'exploitation vous aurez à étudier un dossier qui vous demandera d'autoriser son agrandissement. Nous entrerions ainsi dans un cercle infernal dont personne ne veut.

Sébastien MUGICA